



2024 - 2025

# RAPPORT ANNUEL

MAISON POUR TOUS DE VILLE-D'AVRAY

# SOMMAIRE

---

RAPPORT MORAL	03
LA SAISON EN QUELQUES CHIFFRES	05
RAPPORT D'ACTIVITÉS	06
BILAN PÔLE DANSE	07
BILAN PÔLE ARTS DE LA SCÈNE	09
BILAN PÔLE ARTS PLASTIQUES	11
BILAN PÔLE ARTISANAT D'ART	14
BILAN PÔLE FORME & BIEN-ÊTRE	15
BILAN PÔLE MUSIQUE	16
BILAN PÔLE ANGLAIS	17
BILAN PÔLE NUMÉRIQUE, SCIENCES & TECHNO	18
BILAN PÔLE CLUBS & ACCOMPAGNEMENT	19
BILAN DES STAGES	21
SOLIDARITÉ	22
DÉVELOPPEMENT DURABLE	24
UNE FABRIQUE DU BIEN COMMUN	25
RAPPORT DE GESTION	25
COMPTES ANNUELS	30

## MERCI À NOS PARTENAIRES



Commune de  
*Ville-d'Avray*

### **LA MAISON POUR TOUS DE VILLE-D'AVRAY : un lieu ressource au service de l'intérêt général et du bien-être collectif**

Acteur central de la vie locale, la Maison Pour Tous de Ville-d'Avray a continué à jouer un rôle essentiel dans le dynamisme de la ville et dans le renforcement du vivre-ensemble. **Véritable tiers-lieu et Fabrique du bien commun, elle constitue un espace ouvert, accessible et inclusif, favorisant les rencontres, le dialogue et la coopération entre les habitants de tous âges et de tous horizons.** Par ses actions culturelles, éducatives, sociales et solidaires, l'association contribue activement au développement du lien social et à l'ancrage d'une citoyenneté vivante sur le territoire. Cette dynamique positive et cette utilité sociale reconnue se traduisent concrètement par une fréquentation en constante progression.

Nous sommes ainsi heureux de constater que **le nombre d'adhérents de la Maison Pour Tous a continué d'augmenter pour atteindre 1541, un chiffre jamais égalé par notre association.** Cette croissance reflète la capacité de la Maison pour Tous à se renouveler et à répondre aux attentes des habitants, notamment grâce à l'élargissement continu et à la diversité des activités et stages proposés.

Au-delà de nos activités, plusieurs beaux projets ont été menés cette année encore grâce à de précieux partenariats. Une exposition-projet sur la thématique du vivant, pour lequel un travail de coopération formidable a été réalisé avec le Jane Goodall Institute France et Fabienne Malcorps, artiste plasticienne. Cette exposition a permis la sensibilisation de plus de 480 enfants et adultes de Ville-d'Avray et Versailles sur l'interdépendance de tous les êtres vivants et l'importance de la protection de la nature et de la planète. Une exposition sur les droits de l'enfant a été présentée en partenariat avec Amnesty International, la Fondation La Source Garouste et les Centres de Loisirs de la Ville. Les projets de solidarité se sont poursuivis, dont des collectes solidaires en soutien aux étudiantes et étudiants de Nanterre et l'opération « Coussins-Cœurs » dans le cadre d'Octobre Rose.

Les locaux de la Maison Pour Tous ont également poursuivi leur embellissement avec la rénovation de la salle d'arts plastiques. Ces travaux de peinture, pris en charge par la Ville et ses services, améliorent grandement la convivialité du lieu et la qualité des activités de la Maison Pour Tous. Un grand merci à eux !

L'ensemble des ateliers et des projets proposés sont l'œuvre d'un travail collaboratif avec nos animateurs, nos partenaires, nos permanents. Ils témoignent de nos valeurs communes pour enrichir la vie de notre communauté.

Cette richesse ne pourrait évidemment pas exister sans le soutien de l'ensemble de nos contributeurs, et en particulier celui de la Municipalité de Ville-d'Avray, que nous tenons à remercier pour son engagement constant et notre partenariat au service de l'intérêt général.

**Cette collaboration se traduit par un nouveau projet commun : la coordination de la Maison Forestière**, rue de Versailles, en partenariat avec les associations Les Incroyables Comestibles, Amaterre et Espaces. L'objectif est d'y créer un lieu de cohésion sociale écocitoyen, favorisant les solidarités locales et le vivre-ensemble.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des animateurs des ateliers, les intervenants et bénévoles de la Maison Pour Tous : leur professionnalisme et leur engagement nous permettent d'offrir des activités de grande qualité, source de plein épanouissement pour leurs participants.

Un grand Merci à l'équipe des permanents : Alina, Emeline, Estelle, Sylvie, Sylvain et Blanche qui s'engagent au quotidien avec dynamisme, conviction et cœur pour orchestrer les activités et projets de la Maison Pour Tous. Merci également à Hélène et Marguerite pour leur contribution en tant que service civique tout au long de la saison, leur aide a été précieuse !

Enfin, nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration, les membres du bureau, qui prennent de leur temps pour contribuer à la bonne marche de la Maison Pour Tous et sans qui elle ne pourrait fonctionner.

**Que vous soyez engagés dans la vie locale ou passionnés par la culture, si vous aimez notre commune, venez nous rejoindre pour ensemble, apporter votre contribution à la vie de la Maison Pour Tous !**

**Corinne Averseng et Laetitia Schoonheere**  
**Co-Présidentes**

# LA SAISON 24-25 EN QUELQUES CHIFFRES



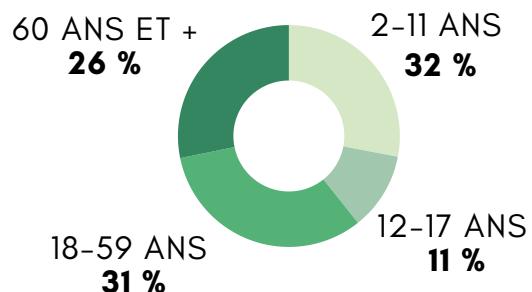
1541 ADHÉRENTS



2499 PARTICIPATIONS



52 ANIMATEURS



62 BÉNÉVOLES



270 ATELIERS HEBDOMADAIRES

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2024 - 2025



# BILAN DANSE

## UNE ANNÉE D'ÉVOLUTION ET D'ACCOMPLISSEMENT !

Une saison **particulièrement riche** vient de s'achever pour le pôle danse, marquée par une **hausse de 13 %** du nombre d'inscrits, témoignant de l'engagement constant de nos professeurs et de la qualité de leur enseignement.

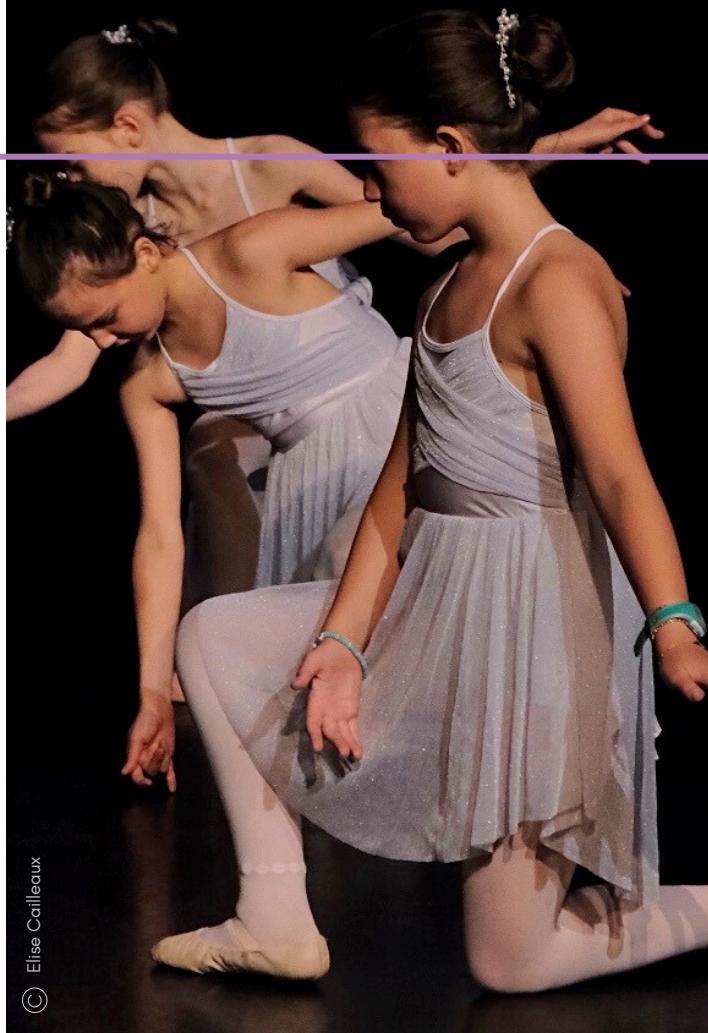
Cette année, la Maison Pour Tous a inauguré le **parcours Modern Jazz** pour les 11-13 ans et pour les plus de 14 ans. Ce dispositif a permis aux adolescents de bénéficier d'un second atelier hebdomadaire afin d'approfondir leur technique. Les cours destinés aux 8-10 ans ont également rencontré un vif succès : les créneaux ont été doublés et remplis très rapidement.

Compte tenu de la complexité d'organisation liée à la disponibilité des studios de danse, nous adressons nos **remerciements au Conservatoire** pour sa souplesse et son soutien dans la mise à disposition des salles.

En **danse classique**, un nouvel atelier pour les 10-11 ans a été ouvert, garantissant la continuité du parcours et la progression artistique de nos jeunes danseuses.

Du côté du **Hip-Hop**, le départ de Papillon et l'arrivée de Jean-Claude Marignale ont apporté une nouvelle dynamique, renforçant l'enthousiasme et la motivation des élèves.

Gala de danse "Le Petit Prince"



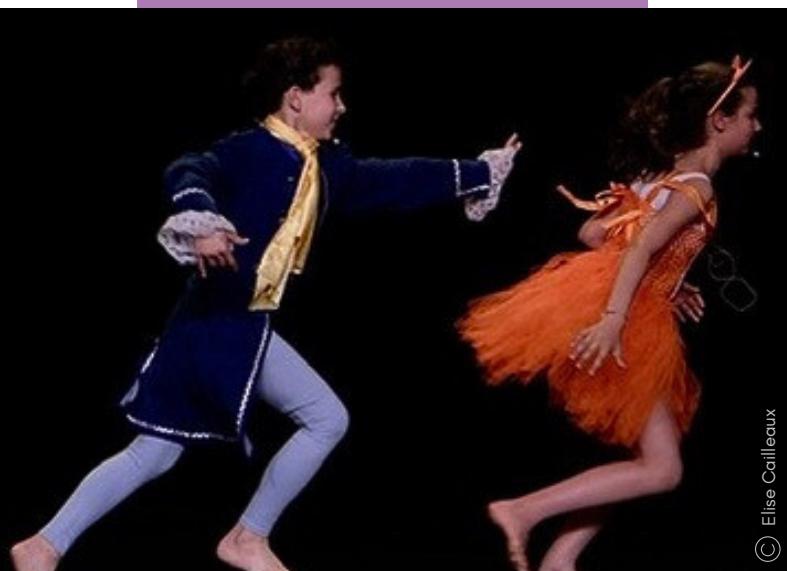
Elise Caillaux  
©

Gala de danse "Le Petit Prince"

La Maison Pour Tous a initié quelques ateliers de **tango argentin** avec le professeur Matthieu Cargnelli. Très bien accueillie par les adhérents, cette discipline sera intégrée dans la brochure d'activités de la saison 25-26.

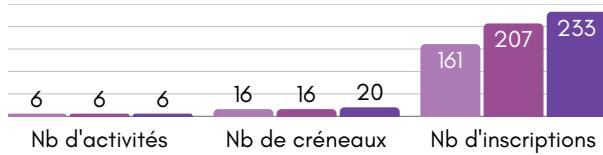
Par ailleurs, nous **remercions chaleureusement la Ville** pour la récente **rénovation** des studios de danse. Ces travaux offrent à nos adhérents un cadre de pratique particulièrement agréable pour l'ensemble des cours de danse et de forme & bien-être.

Gala de danse "Le Petit Prince"



Elise Caillaux  
©

● 22-23      ● 23-24      ● 24-25



# TEMPS FORTS

## GALA DE DANSE DE NOËL

Samedi 14 décembre

Dans l'esprit de Noël, **150 personnes** ont assisté au spectacle des danseurs de Modern Jazz, organisé par Lucile Cailleaux.



**Claudia, professeure de Capoeira**

## FESTIVAL DE CAPOEIRA

Dimanche 9 février

Le Festival de Capoeira a accueilli **plus d'une centaine de participants**, enfants dès 4 ans, adolescents et adultes. Animé par Marcio Da Silva, ce festival gratuit a été un véritable succès.

## GALA DE DANSE

Samedi 24 mai

Les galas de danse "Le Petit Prince" ont rassemblé **479 participants**. L'intégralité de la recette, soit **2 395 €**, a été reversée aux associations "**Imagine For Margo**", dédiée à la recherche contre les cancers pédiatriques, et "**Association Petits Princes**", qui réalise les rêves d'enfants malades. **Lucile Cailleaux**, référente des galas de danse, a coordonné ces événements avec passion et réussite.

## CARREFOUR DES MUSIQUES ET DES ARTS

Mercredi 11 juin

**Lucile Cailleaux et ses élèves** se sont mobilisés autour de cet événement sous forme de démonstration dansée afin de renforcer les échanges entre les participants.

## FÊTE DES ÉTANGS

Samedi 15 juin

L'atelier de **Capoeira** a participé à la Fête des Étangs, offrant aux nombreux spectateurs un aperçu de la vitalité et de la diversité des activités proposées.

## ECO-GESTE

Cette année, une **démarche écoresponsable** a été mise en place pour la **gestion des costumes**. Ceux-ci ne sont plus distribués à l'issue du gala ; ils sont désormais récupérés, nettoyés puis conservés afin d'être réutilisés pour de futurs spectacles. Cette organisation permet de **limiter** les achats en ligne et de **réduire notre impact environnemental**.

**Gala de danse "Le Petit Prince"**



# BILAN ARTS DE LA SCÈNE

## UNE OFFRE OUVERTE À TOUS !

Un nouveau créneau de **théâtre pour adulte** a été créé, offrant davantage d'opportunités de pratique. La saison a été ponctuée de plusieurs temps forts, permettant aux adhérents, encadrés par Carine Montag, de partager leur passion pour le théâtre et de mettre en valeur leur travail.

L'effectif de l'activité **cirque** a légèrement diminué par rapport à la saison précédente, passant de 50 adhérents en 2023-2024 à 36 en 2024-2025. Cette baisse s'explique par la réduction de la jauge des ateliers destinés aux 3-4 ans, visant à offrir un meilleur accompagnement et un suivi plus personnalisé pour les tout-petits.

Les ateliers de **théâtre pour enfants**, animés par Julie et Gonzague de la compagnie Cinibulle, ainsi que par Marie et Hortense des Échappés de la Coulisse, ont confirmé cette saison encore leur **attractivité**. Les niveaux élevés des effectifs illustrent de l'**intérêt constant** des familles pour cette discipline et de la **qualité de l'enseignement proposé**.

Atelier cirque

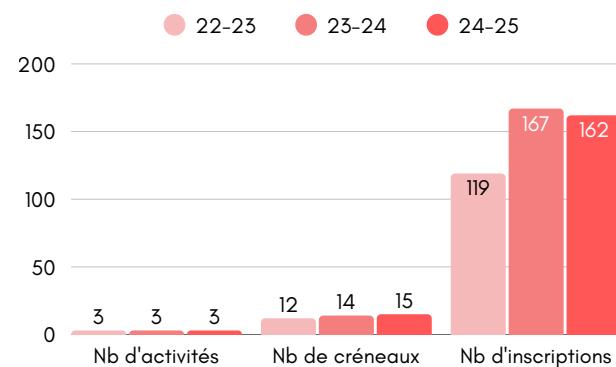


Christophe Endo

Représentation théâtre enfants



La dernière restitution des ateliers de **Roger Levy** a rassemblé **60 participants**, témoignant de l'attachement des Dagovérianiens pour le théâtre amateur et pour cette illustre figure de Ville-d'Avray. À l'issue de cette représentation de « *Toute ma vie j'ai été une femme* » de Leslie Kaplan, un temps de rencontre a été organisé autour d'une rétrospective présentant les affiches de l'ensemble des spectacles de Roger Levy.



# TEMPS FORTS

## SOIREE D'IMPRO

Samedi 21 septembre

Un spectacle d'improvisation rassemblant **une trentaine de participants**, ainsi que la lecture de "Les Diaboliques" de Henri-Georges Clouzot à la Médiathèque Boris Vian, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine organisées par le Service Culture de la Mairie de Ville-d'Avray.

**15 spectateurs**



Représentation théâtre enfants

## REPRÉSENTATION DE FIN D'ANNÉE THÉÂTRE ADULTES

Mardi 13 mai

Le spectacle de fin d'année, **Canal Conseil**, pensé par Carine Montag, a rencontré un vif succès. L'intégralité de la recette, **775 €**, a été reversée aux associations **Imagine For Margo** et **Association Petits Princes**, soutenant la recherche contre les cancers pédiatriques et la réalisation des rêves d'enfants malades.

**113 spectateurs**

## REPRÉSENTATIONS DE FIN D'ANNÉE THÉÂTRE ENFANTS

13, 18 & 20 juin

Les spectacles de fin d'année des enfants ont constitué un temps fort particulièrement apprécié avec l'interprétation, entre autres, du *Songe d'une nuit d'été* et de *Charlie et la chocolaterie*.

**360 spectateurs**

Représentation troupe adultes



# BILAN ARTS PLASTIQUES

## TOUS PORTÉS PAR LA CRÉATIVITÉ !

Cette année, le pôle Arts plastiques a accueilli **322 adhérents**, confirmant la vitalité et l'attractivité croissantes de ses activités.

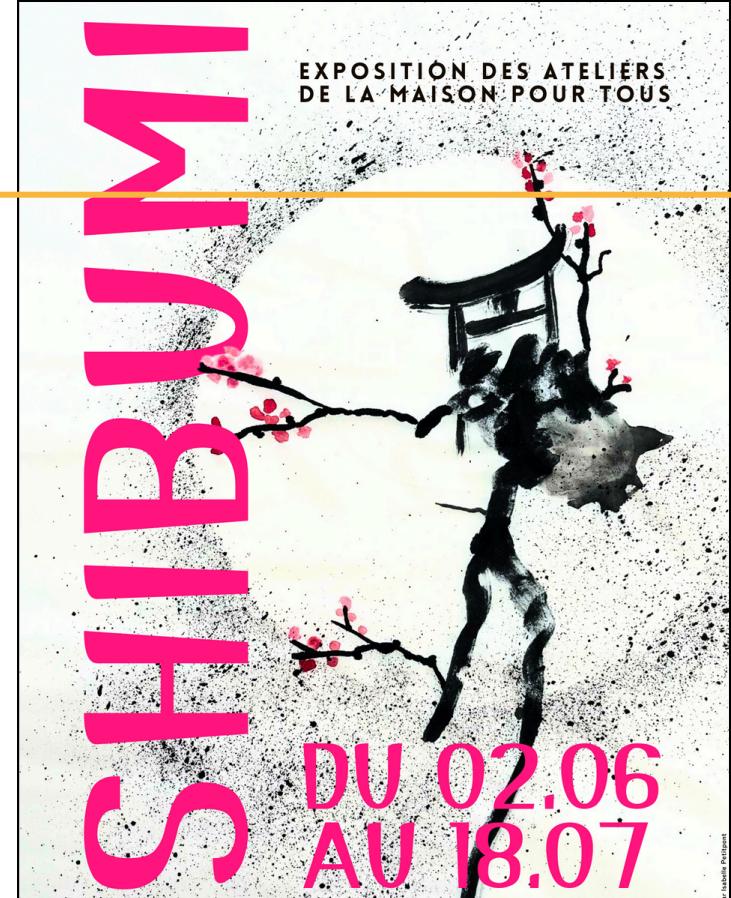
La **poterie-céramique** a connu un succès particulier, marqué par l'ouverture d'un **nouveau créneau** le jeudi soir destiné aux adultes.

L'offre dédiée aux plus jeunes s'est également enrichie avec la **création de l'atelier «La Petite Fabrique»** à destination des enfants de 3 à 5 ans. Malgré cet essor, une liste d'attente importante n'a malheureusement pas pu être satisfaites, faute de salles disponibles.

Les ateliers de **sculpture-modelage** animés par Aude de Beyssac ont suscité un véritable engouement, enregistrant **20 adhérents supplémentaires** en saison pleine. Son expertise, la qualité de son accompagnement et son sens artistique contribuent largement à cette réussite.

L'ensemble des animateurs du pôle s'est investi avec une **belle cohésion** dans la préparation de l'exposition de fin d'année. Cette exposition **SHIBUMI ou l'art de la beauté simple, subtile et discrète**, l'une des plus belles présentées à la Maison Pour Tous, s'est tenue de juin à septembre. L'occasion de mettre en lumière la **richesse artistique** de nos adhérents et la **diversité des pratiques** au sein du pôle Arts plastiques. À ce titre, la contribution de Lilyana Stankova, animatrice **dessin, peinture et techniques mixtes**, a été déterminante dans la coordination et la scénographie de cet événement.

Atelier pouponées Kokeshi  
Fête des Etangs

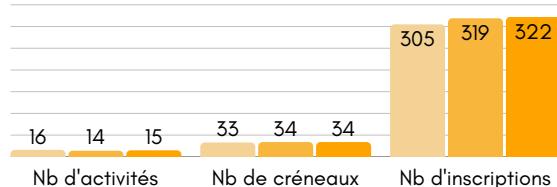


Affiche exposition de fin d'année

Alix Jamault, animatrice **street art**, a réalisé un travail remarquable en accompagnant ses jeunes adhérents dans la construction d'un récit artistique autour de **l'exposition sur les droits de l'enfant**. Leur projet, matérialisé par la création d'une **carpe Koi**, a été unanimement salué pour sa créativité et la qualité de sa réalisation.

Kim Hoan, animatrice historique de la Maison Pour Tous, nous a quittés pour de nouvelles aventures. Nous la remercions pour toutes ces années d'engagement et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses projets futurs !

● 22-23      ● 23-24      ● 24-25



Afin de **réduire l'empreinte environnementale** des ateliers de poterie-céramique, un système de **quotas de cuisson** a été instauré pour chaque adhérent.

# TEMPS FORTS

**EXPOSITION  
"DROITS DE  
L'ENFANT, UN  
COMBAT  
MAJEUR"**  
du 4 au 29  
novembre 2024

Portée par Amnesty International, la Maison Pour Tous s'est associée aux centres de loisirs et à la **Direction de la Culture de la mairie de Ville-d'Avray** pour célébrer le **35e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**.

L'exposition a retracé l'histoire et l'évolution des **droits de l'enfant dans le monde**, en soulignant les avancées permises par la CIDE. La Fondation La Source Garouste a animé plusieurs ateliers d'arts plastiques encourageant les enfants à **réfléchir sur leurs droits**, notamment sur le **principe de non-discrimination**.

Alix Jamault a proposé aux accueillis d'ASSARVA de réaliser des Carpes Koï et Koinobori, symbolisant le combat des enfants au Japon.

**Médiations auprès des écoles : 68 enfants**  
**Vernissage : plus de 60 participants**



Réalisation des Carpes Koï

**EXPOSITION  
"ESPRIT DE  
NOËL"**  
du 2 au  
19 décembre 2024

Les murs du Colombier se sont parés de **créations originales** créées par les ateliers d'arts plastiques et de poterie céramique, transformant l'espace en un véritable **décor féerique**.

**EXPOSITION :  
COULEURS  
VIVANTES,  
HOMMAGE À  
CHRISTOPHE  
HOULON**  
du 6 janvier au 14  
février 2025

Organisée en partenariat avec **l'Association des Artistes Indépendants de Ville-d'Avray**, cette exposition **rend hommage à Christophe Houlon**, peintre impressionniste originaire de Ville-d'Avray.

Les œuvres présentées ont été mises en vente et l'intégralité des recettes a été reversée à **l'Association ARSLA**, qui soutient **la lutte contre la maladie de Charcot**.

**Vernissage : plus de 150 participants et 31000€ collectés grâce à la vente des œuvres.**

**GRANDE  
LESSIVE "DU  
PAPIER, DES  
PAPIERS, VOS  
PAPIERS"**  
Jeudi 20 mars 2025

Cette année, les ateliers enfants et adultes de la Maison Pour Tous ont présenté environ **90 œuvres**, lors de l'événement « La Grande Lessive » témoignant de la créativité et de l'engagement de nos adhérents. Un atelier de création a également été organisé pour les **accueillis d'ASSARVA** le mercredi 12 mars, rassemblant **16 participants**.



La Grande Lessive

## **EXPOSITION "AU COEUR DU VIVANT"**

du 3 mars au  
15 avril 2025

La Maison Pour Tous a eu l'honneur de présenter l'exposition **Au cœur du vivant**, réalisée en collaboration avec le Jane Goodall Institute France.

La première partie de l'exposition a rendu hommage au **Docteur Jane Goodall**, pionnière de la primatologie et défenseure infatigable de l'environnement. À travers des photographies et des données, cette section a mis en lumière son travail sur les chimpanzés et son engagement pour la protection des espèces et du vivant.

La seconde partie a présenté l'univers artistique de Fabienne Malcorps. Par ses peintures et sculptures, l'artiste a fait ressentir la fragilité des espèces menacées de disparition et d'extinction et a transformé la beauté de ces créatures en un véritable appel à la sensibilisation et à l'action pour leur survie.

**Vernissage** : plus de 150 personnes

**Médiations** : Plus de 480 enfants et adultes sensibilisés à la biodiversité et au changement climatique, un record pour la Maison Pour Tous.



**Médiation "Au cœur du vivant"**

## **EXPOSITION LE MUR DANS LA PEAU**

du 28 avril au  
22 mai 2025

**Seb James**, artiste fresquiste, a marqué de son empreinte les murs de Sèvres à travers une fresque monumentale de 150 m<sup>2</sup> dédiée à La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Cette **rétrospective** a été l'occasion de présenter son **univers onirique, foisonnant et sa vision patrimoniale de l'art urbain**.

L'artiste a mené un parcours éducatif et artistique auprès d'une classe du collège *La Fontaine du Roy* et un groupe de jeunes migrants accueillis. Plusieurs ateliers participatifs ont été organisés, aboutissant à la réalisation d'une fresque intitulée *Cartographie imaginaire : Ville-d'Avray au fil de l'eau*. La fresque dévoile une balade visuelle et chronologique, depuis les étangs de Corot jusqu'à la fontaine des grenouilles du parc de Saint-Cloud, mettant en lumière le lien entre patrimoine et environnement.

**Vernissage** : 60 personnes.

## **EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE : "SHIBUMI"**

du 2 juin au  
18 juillet 2025

La Maison Pour Tous a présenté son exposition de fin d'année sur le **thème du Japon** : **estampes, céramiques, kimonos** et autres **créations originales** ont permis de découvrir un univers de délicatesse et de raffinement.

**Parcours artistique avec Seb James**



# BILAN ARTISANAT D'ART

## STABILITÉ ET INVESTISSEMENT DES BÉNÉVOLES

L'effectif du pôle Artisanat d'art est resté globalement **stable** cette saison avec **53 adhérents**, contre 57 la saison dernière. Afin d'améliorer la lisibilité et la cohérence du pôle, plusieurs clubs (activités animées par des bénévoles), notamment **l'art floral**, **la sculpture sur bois** et **le décor sur porcelaine**, ont été réintégrés dans cette rubrique.

L'activité **cartonnage** a connu un tournant important avec le départ à la retraite de **Maïté Camugli**, après 30 années d'engagement au sein de la Maison Pour Tous. Grâce à la transmission de son savoir, **Brigitte Blanche** et **Odile Barrau** ont repris l'animation de l'atelier sous la forme d'un club, garantissant ainsi sa continuité et sa pérennité. Historiquement implanté au Pavillon Maglaise, l'atelier a également été déménagé pour réintégrer les espaces du Colombier.



Couture et stylisme

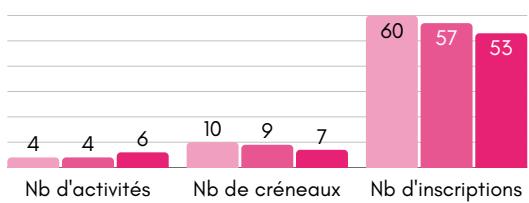
Reliure



## MERCI

Par ailleurs, l'atelier **d'art floral** et le **club jardinage** ont cessé leurs activités à la fin de la saison. Un grand merci à **Isabelle Petitpont** et à **Annie Edery** pour leur engagement bénévole et la qualité de leur animation durant toutes ces années.

● 22-23      ● 23-24      ● 24-25



# BILAN FORME & BIEN-ÊTRE

## DYNAMISME ET SUCCÈS !

Cette saison, le pôle Forme & Bien-être a connu une dynamique particulièrement positive, marquée par une **augmentation de 18 % du nombre d'adhérents** et par l'**enrichissement de l'offre** avec plusieurs nouvelles activités et l'ouverture de nouveaux créneaux : **Moove & Groove, Pilates, Zumba, Midi Tonique...**

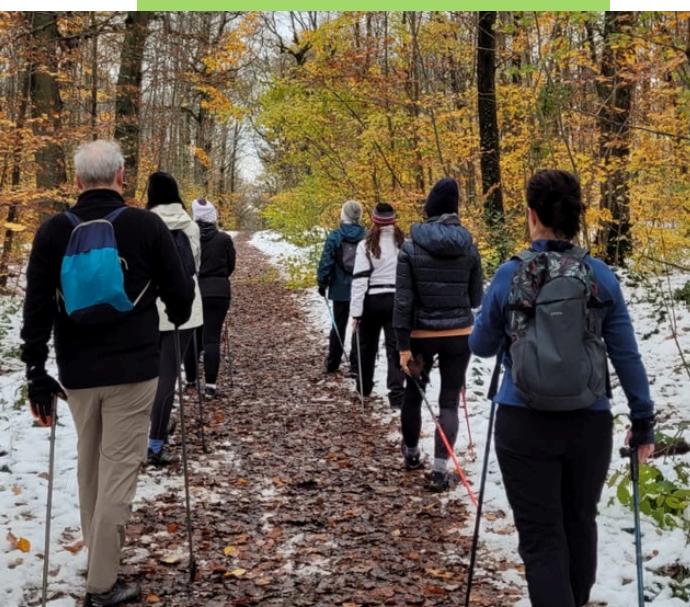
Le nombre de pratiquants de **yoga** demeure stable avec plus de **200 adhérents**, tandis que le **Pilates** connaît une **progression importante**, passant de **180 à 230 participants**.

L'activité de **Marche Nordique Santé** trouve progressivement son public, avec une **augmentation de près de 30 % du nombre d'adhérents**.

On note également une **hausse significative** des adhérents engagés dans **deux activités hebdomadaires**, signe d'un intérêt croissant pour une pratique régulière et diversifiée.

Afin de garantir la sécurité dans la pratique des activités sportives, un **questionnaire de santé obligatoire** a été instauré lors des inscriptions.

### Marche Nordique Santé



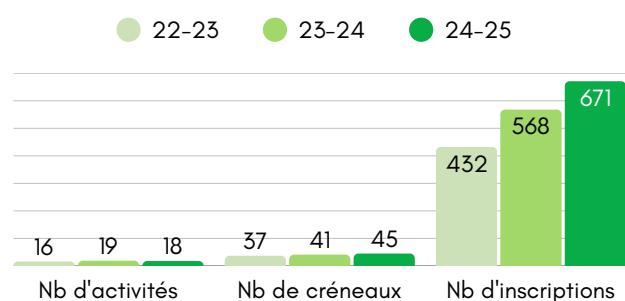
**DÉMONSTRATION DE ZUMBA**  
Fête des étangs  
Dimanche 15 juin



**Yoga**

Ce document officiel (Cerfa n°15699\*01) permet de repérer les éventuelles contre-indications à la pratique sportive et de déterminer les situations où la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication est indispensable.

Parallèlement, un travail conséquent a été mené sur l'**amélioration des équipements** : rénovation du vestiaire par la commune, réaménagement de l'espace de stockage du pôle Forme & Bien-être et renouvellement d'une grande partie du matériel.



## TEMPS FORT

Lors de la fête des Étangs, Vanessa Ouafi et **15 participantes** ont offert une démonstration de Zumba enflammée, illustrant la vitalité et l'enthousiasme que génère cette discipline.

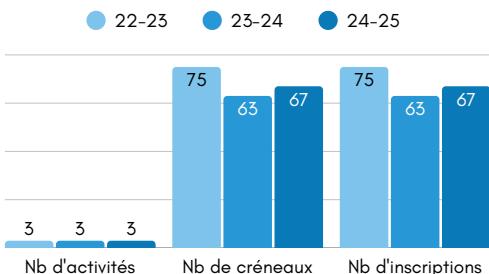
# BILAN MUSIQUE

## STABILITÉ ET INDIVIDUALISATION

Cette saison, le pôle Musique a poursuivi ses activités avec stabilité et enthousiasme. **L'effectif est resté constant**, témoignage de la fidélité des participants et du bon fonctionnement des ateliers.

Les 3 salles de musique ont été mises en valeur grâce aux **tableaux prêtés** par **Fabienne Malcorps**, créant un cadre chaleureux et inspirant.

Parallèlement, nos animateurs ont continué à encourager l'**épanouissement artistique** et la créativité des adhérents, avec des **séances adaptées à tous les niveaux**.



*Audition de piano*



### PIANO'THÉ Samedi 29 mars

Concert gratuit et en entrée libre, destiné à tous les amateurs de piano classique. Animé par le pianiste **Alexandre Robrieux et ses élèves**, ce moment convivial a rassemblé **les membres du club senior ainsi qu'une quinzaine de spectateurs**, favorisant le partage et la découverte musicale.

### AUDITIONS DE FIN D'ANNÉE Juin 2025

Les auditions de fin d'année de **Simon de Glignasty et Alexandre Robrieux** ont rassemblé près de **53 participants** dans une ambiance festive.



*Cours individuel de piano*

## TEMPS FORTS

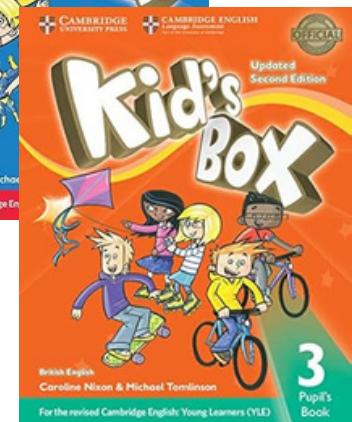
# BILAN ANGLAIS

## UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

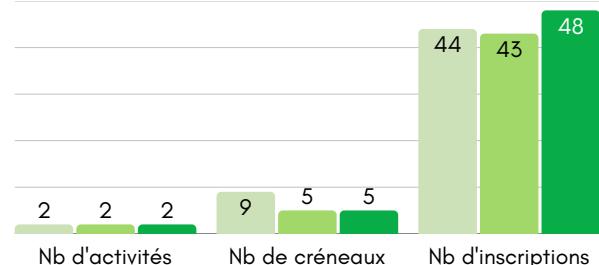
Le pôle Anglais a enregistré cette saison une **hausse de 12 %** de la fréquentation des **ateliers enfants**, témoignant de l'intérêt croissant pour la méthode **Cambridge** et sa pédagogie, centrée sur la communication, l'interaction et l'apprentissage actif à travers des activités ludiques et contextualisées.

Afin de rendre ces ateliers accessibles au plus grand nombre, une **réorganisation des horaires** a été mise en place. Cette mesure a favorisé une augmentation significative des doubles activités les mercredis, permettant aux enfants de suivre l'atelier d'anglais puis un atelier de danse ou d'arts plastiques.

Par ailleurs, un nouvel intervenant a été dépêché par notre partenaire InoKings pour animer l'atelier de **conversation en anglais**. En cours d'année, plusieurs changements de professeurs ont été nécessaires en raison de contraintes personnelles, jusqu'à stabiliser le fonctionnement des ateliers avec l'arrivée d'une **nouvelle intervenante**.



● 22-23      ● 23-24      ● 24-25



### Méthode Cambridge



# BILAN NUMÉRIQUE, SCIENCES & TECHNO

## DYNAMISME ET CRÉATIVITÉ

Fidèle à sa dynamique, le pôle Numérique, Science & Techno a **maintenu ses effectifs** tout en poursuivant la proposition d'**activités stimulantes et variées**.

Grâce à notre outil d'inscription en ligne, un nouvel atelier **Savants Fous** a été créé les jeudis pour répondre à la longue liste d'attente ; ce créneau a rencontré un **vif succès** et s'est rempli en quelques jours, témoignant de l'enthousiasme des jeunes pour des **activités scientifiques ludiques et expérimentales**.

Le créneau **Lego® Technic** pour les 9-12 ans n'ayant pas trouvé son public a été supprimé, tandis que celui destiné aux plus **petits** a affiché **complet**.

Par ailleurs, l'atelier **Réalisation de films**, animé avec brio par Alexandre Lobbestael, a été **prolongé de 30 minutes**, offrant aux jeunes adhérents davantage de temps pour approfondir leurs pratiques, développer leurs **projets** et explorer de **nouvelles techniques de création**.

### Les Savants Fous



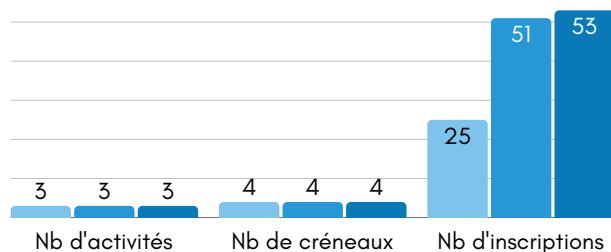
**STOP MOTION**  
15 décembre 2024

**PROJECTION COURT MÉTRAGE ATELIER "RÉALISATION DE FILMS"**  
11 juin 2025



*Lego® Technic*

● 22-23      ● 23-24      ● 24-25



## TEMPS FORTS

Un **film en Stop motion** a été réalisé par les jeunes adhérents du cours de **Réalisation de films** pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Projection en fin d'année de leur **court métrage « Pour Sophie »** dans la salle de spectacle, offrant aux jeunes réalisateurs l'opportunité de **présenter leur création** à leurs proches et d'expliquer le rôle de chacun dans le **processus de réalisation**.

# BILAN CLUBS & ACCOMPAGNEMENT

## ENGAGEMENT ET SOLIDARITÉ

Le pôle Clubs & Accompagnement, véritable **cœur de notre mission associative**, illustre pleinement l'**engagement quotidien de nos bénévoles** sur le territoire. Cette saison encore, il s'est montré particulièrement **dynamique**, réunissant **277 inscrits**.

**L'aide aux devoirs du collège** a pu se poursuivre directement au sein de l'établissement La Fontaine du Roy, permettant ainsi un suivi régulier et efficace de près de **40 collégiens**, grâce à l'engagement des bénévoles.

Nous adressons un **immense merci** à **Madame Chartoire-Thibaudin**, principale du collège, pour la mise à disposition de deux grandes salles trois fois par semaine.

**L'accompagnement des élèves du primaire** s'est poursuivi, offrant un suivi régulier d'une à trois séances par semaine à **près d'une trentaine d'enfants**.

**L'apprentissage du français**, volet essentiel de nos actions sociales, a accueilli **26 participants**, soit six de plus que l'an passé, contribuant à leur progression linguistique et à leur intégration.

Enfin, nos **clubs** ont permis à **113 personnes** de profiter d'activités **quasi gratuites**, animées avec enthousiasme par nos bénévoles. Ils constituent un levier majeur pour remplir notre première mission : **favoriser l'accès de tous aux activités culturelles et éducatives**.



Club Randonnée

## ECO-GESTE

Distribution écoresponsable des brochures d'activité dans toutes les boîtes aux lettres de la ville par les marcheurs du Club randonnées.

**Un immense merci à eux !**

La Maison Pour Tous adresse ses **sincères remerciements à tous les bénévoles** dont l'engagement est **essentiel** à la réussite des clubs, des activités de soutien et du fonctionnement de l'association.

Leur présence **rend possible** la continuité et le succès de ces initiatives, **enrichissant** ainsi la vie de notre association et **renforçant la communauté de Ville-d'Avray**.

Au moment de la rédaction de ce rapport, nous avons appris avec tristesse le décès de **Guy SCHOONHEERE**, bénévole qui animait avec passion le club Balade et organisait des randonnées. Par son engagement, sa disponibilité et sa générosité, il a su transmettre sa passion et créer des moments conviviaux et enrichissants pour de nombreux adhérents. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour toutes ces années de dévouement.

**Toutes nos pensées vont à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui ont eu la chance de partager ces instants avec lui.**

# TEMPS FORTS

## WEEK-END RANDONNÉE ET VOYAGE DE FIN D'ANNÉE

En octobre 2024, le **club Randonnée** a organisé un **week-end de 4 jours** en Champagne, au cœur des vignobles, des villages de charme et des forêts aux couleurs d'automne.

En mai 2025, un **séjour d'une semaine** dans les Vosges a permis de parcourir les crêtes, les lacs et les villages alsaciens. La **qualité des parcours**, la météo favorable et la **bonne ambiance** ont fait de ce séjour un moment fort de la saison.

## TOURNOI CARITATIF DE POKER

Vendredi 6 décembre

Le Club de Poker a choisi de prendre son indépendance et de constituer sa propre association.

**Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à Vincent Petit, Olivier Cadoret** ainsi qu'à l'ensemble des joueurs et joueuses de poker de la ville pour leur engagement à nos côtés durant toutes ces années.

Grâce à leur mobilisation et à leurs tournois caritatifs, près d'un millier d'enfants ont pu recevoir un cadeau à Noël.



Club Poker

Rejoignez notre équipe de bénévoles et participez ainsi à une aventure humaine enrichissante et solidaire.

Pour tout renseignement, envoyez un mail à :  
[b.braconnier@mpvta.com](mailto:b.braconnier@mpvta.com)

Club Randonnée - séjour Alsace



# BILAN DES STAGES

## DIVERSITÉ DES THÉMATIQUES

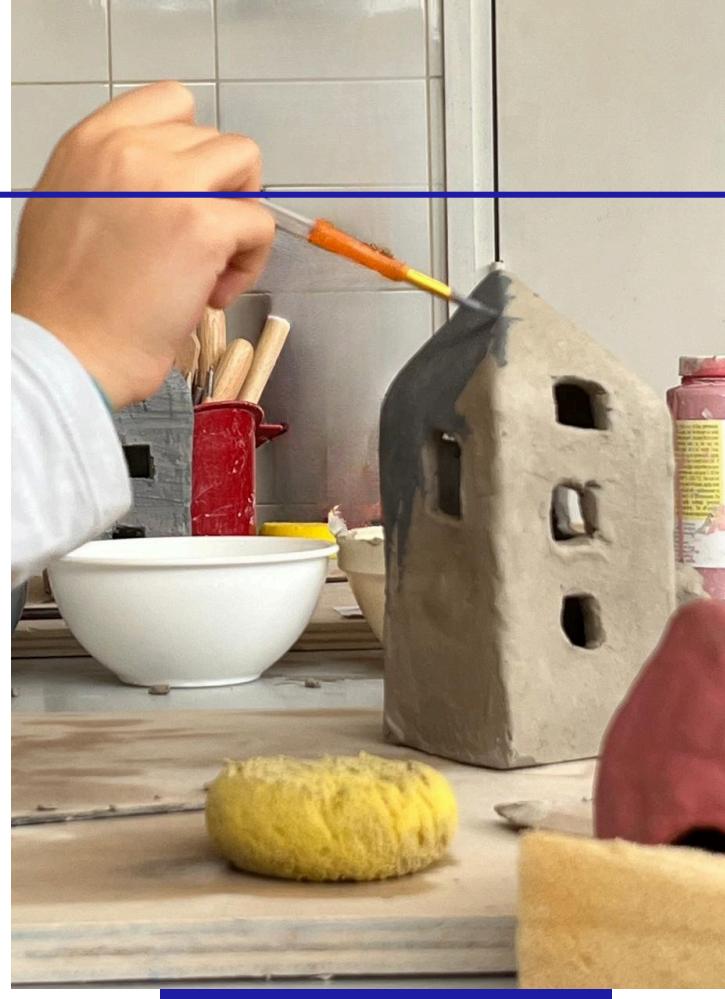
Les **stages pour enfants** continuent leur progression avec une augmentation du nombre d'inscriptions **de 8 %** par rapport à l'année précédente.

Cette croissance témoigne de l'enthousiasme des jeunes pour nos **activités diversifiées** et adaptées, allant du **cirque** à la **réalisation de films**, en passant par des initiations à la **céramique** et au **théâtre**.

L'accent a également été mis sur l'**animation** des enfants durant la **pause méridienne**, pendant laquelle des **jeux de société** ont été proposés, permettant aux enfants de **créer des liens** entre eux.

Les **stages pour adultes** ont enregistré cette saison une **baisse d'environ 25 %**, principalement liée à une offre réduite : plusieurs intervenants étant engagés dans des formations, leurs disponibilités plus limitées ont restreint le nombre de stages proposés.

Malgré cette diminution, les stages dédiés au bien-être continuent de rencontrer un fort intérêt, confirmant l'importance de ces formats courts ainsi que des séances supplémentaires organisées pendant les vacances.



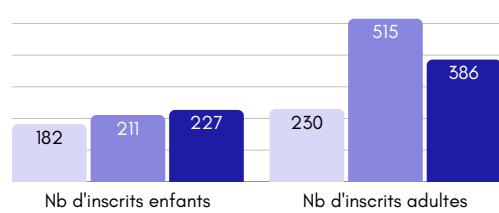
Stage céramique

Sous la direction de **Sylvie Pacteau**, plusieurs stages de yoga spécifiques ont été organisés pour **explorer des thèmes précis**, chaque séance alliant **théorie, pratique, exercices de respiration (pranayamas) et détente**.

Stage cirque



● 22-23   ● 23-24   ● 24-25



### Stop Motion

« Le Stop Motion, c'est trop bien ! On invente nos propres histoires, ça peut partir d'un endroit, d'un personnage... C'est vraiment notre imagination qui fait tout ! »

# FOCUS SOLIDARITÉ

## UNE TRÈS FORTE MOBILISATION ET UN IMMENSE MERCI !

Dans le cadre de l'**engagement de la Maison Pour Tous** en faveur de l'**inclusion** et du **soutien** aux plus vulnérables, des **actions concrètes** ont été menées tout au long de la saison.

Ces initiatives ont contribué à encourager une réflexion collective en faveur d'un **avenir plus équitable et respectueux de chacun**.

Nous **remercions chaleureusement** les Dagovérianiens qui ont répondu présent pour chacune de ces initiatives, témoignant de leur **solidarité** et de leur **générosité**.

Boîtes solidaires de Noël



Octobre Rose - Coussins-cœur

## TEMPS FORTS

OCTOBRE ROSE  
OPÉRATION COUSSINS CŒURS  
du 1er au 31 octobre 2024

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, la Maison Pour Tous a participé à l'opération nationale **Coussins-Cœur**, initiée par Béatrice Thomas en 2016. Cette action solidaire vise à **confectionner des coussins** destinés à **soulager les douleurs post-opératoires** des femmes atteintes d'un cancer du sein. Deux ateliers de fabrication ont été organisés cette année, permettant de réaliser **un total de 30 coussins-cœur**, remis à l'Institut Curie et à l'Hôpital Européen Georges-Pompidou.

EXPOSITION :  
HOMMAGE À  
CHRISTOPHE HOUION  
du 6 janvier au 14 février 2025

### Soutien à la recherche sur la maladie de Charcot

Les œuvres présentées ont été mises en vente et l'intégralité des recettes a été reversée à l'**Association ARSLA**, qui soutient la lutte contre la maladie de Charcot.

**31000 € collectés** grâce à la vente des œuvres.



Tournoi de poker caritatif

## TOURNOI CARITATIF DE POKER

6 décembre

Le Club Poker de la Maison Pour Tous a réuni **64 participants** lors de la 15e édition de son tournoi annuel de Texas hold'em.

Les **150 jeux et jouets** récoltés ont été intégralement donnés au Secours Populaire de Chaville.

La Maison Pour Tous a organisé, en partenariat avec l'**épicerie solidaire Agoraé**, une collecte à destination des **étudiants** en situation de précarité. Chaque boîte contenait des objets utiles, des surprises et des douceurs.

Au total, **171 boîtes** ont été collectées et distribuées le 18 décembre à l'université de Nanterre.

Parallèlement, une **collecte de vêtements**, réalisée avec le soutien de l'entreprise Olyn, a permis de rassembler **10 grands sacs** de vêtements destinés aux étudiants.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE

28 mai 2025

À l'occasion de la **Journée Internationale de l'Hygiène Menstruelle**, une **collecte** a été organisée au U Express de Ville-d'Avray au profit de l'épicerie solidaire Agoraé. Cette initiative s'est révélée particulièrement bénéfique pour les étudiantes disposant d'un budget restreint.

Journée de  
l'hygiène menstruelle



Distribution des boîtes de Noël aux étudiants de Nanterre



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ENGAGEMENT ET TRANSITION

Tout au long de l'année, la Maison Pour Tous a poursuivi son **engagement en matière de développement durable en revisitant ses pratiques** : gestion plus vertueuse des costumes des galas de danse, mise en place de quotas de cuisson pour les ateliers de céramique, création d'une rubrique d'écogestes mensuels dans la newsletter, distribution de notre brochure à pied par le club de randonnée...

### Maison Forestière : Naissance d'un écolieu de quartier

La Maison Pour Tous a été mandatée par la Mairie pour animer la Maison Forestière, un nouvel écolieu en lisière de la forêt de Fausses-Reposes, rue de Versailles. Les acteurs locaux (Les Incroyables Comestibles, Amaterre...) se mobilisent à nos côtés pour préparer son ouverture progressive début 2026. Une nouvelle dynamique de quartier est en marche !



Journée de la biodiversité

## TEMPS FORTS

### LES ATELIERS DU CLIMAT

Samedi 12 octobre,  
jeudi 12 décembre,  
samedi 8 février et  
jeudi 3 avril

### FRESQUES DU CLIMAT CLASSES DE CM2

### JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 22 mars 2025

Au cours de l'année, la Maison Pour Tous a organisé plusieurs ateliers sur le climat : fresques du climat, numérique, biodiversité et 2tonnes. Ils ont permis aux participants de mieux comprendre leur environnement et l'impact de leurs choix quotidiens, tout en sensibilisant le public aux enjeux du changement climatique.

**Merci à nos formidables bénévoles : Laurence Guigou et Thi Mai Le Trung !**

Cette année, la Maison Pour Tous a poursuivi l'animation de **Fresques du Climat** pour **l'ensemble des classes de CM2** de la ville. Cet atelier collaboratif a permis aux élèves d'explorer de manière ludique et structurée **les causes et les conséquences du changement climatique**. Accompagnés par des intervenants formés, les élèves ont **manipulé, débattu, argumenté et construit ensemble une fresque** illustrant les liens entre activités humaines, dérèglements observés et impacts sur les écosystèmes.

La Maison Pour Tous a rassemblé **50 participants** lors de la **Journée de la Biodiversité**, un événement placé sous le signe de la **découverte** et de la **sensibilisation à la protection du vivant**.

Croquis de l'aménagement paysagé de la Maison Forestière



# UNE FABRIQUE DU BIEN COMMUN

Franchir les portes de la Maison Pour Tous, c'est rejoindre un lieu où se cultive le bien commun, **un laboratoire vivant d'initiatives collectives, créatives, responsables et solidaires.**

Au fil de la saison, la Maison Pour Tous a renforcé son engagement pour un accueil inclusif, offrant un environnement ouvert à tous et véritablement partagé.

Parmi les moments de rencontres et de convivialité, la Maison Pour Tous a proposé :

## ESPACE DE COWORKING

*Les lundis, mardis, jeudis et vendredis*

L'instauration d'un **espace de coworking** trouve son public fidèle.

## LES P'TITS ET ADOS PHILOS

*Un samedi par mois*

Des ateliers philosophiques gratuits où les enfants et les jeunes de 7 à 14 ans s'interrogent sur eux-mêmes, sur les autres et sur le monde qui les entoure.

**117 participants**

## APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

*Un samedi par mois - Gratuit sur inscription*

Encadrés et animés par une médiatriche, ces après-midis jeux ont rassemblé de nombreux jeunes.

**49 participants**

### *Les P'tits Philos - La liberté*

« Même avec des règles on reste libre car c'est toi qui choisis de faire une bêtise, de ne pas faire attention, de dire ce mot, de manger trop de bonbons même si tu connais les conséquences. »

## OUVERTURE DE LA LUDOTHÈQUE

*21 janvier 2025*

Face à la forte fréquentation de la cafétéria le mercredi, notamment par les familles et enfants, la Maison Pour Tous a **ouvert une ludothèque**. Désormais, un **large choix de jeux de société** est mis à disposition du public, sur demande. Sur la saison, **une centaine d'emprunts de jeux** a été réalisée.

## PIANO'THÉ

*Samedi 29 mars*

Gouter-concert de musique classique.

**65 participants** (détail page 16)

## LOTO INTER-GÉNÉRATIONNEL

*Samedi 5 avril*

Cet événement, inscrit dans le Passeport du civisme porté par la Mairie de Ville-d'Avray, a réuni **35 participants - enfants, parents et adhérents du club senior** - autour des valeurs de civisme, de partage et de lien intergénérationnel.

## PIANOS POUR TOUS

Deux pianos accessibles à tous sont en **libre service à certains horaires** pour le plus grand plaisir de nos élèves mais aussi des Dagovérianiens.



Plusieurs fois dans l'année, les objets trouvés ont été disposés sur des tables et mis à la disposition des adhérents, afin qu'ils puissent récupérer leurs affaires ou se servir librement. Cette démarche a contribué à limiter le gaspillage et à éviter la destruction inutile des biens.

### *Les Ados Philos - Faut-il craindre l'IA ?*

« Si l'IA fait nos devoirs alors on ne réfléchit pas et ce sera dur plus tard car il faudra avoir des connaissances d'adulte. »

# RAPPORT DE GESTION 2024-2025



# RAPPORT DE GESTION

La saison 2024-2025 confirme le redressement amorcé en 2023-2024 avec un retour à l'équilibre du résultat d'exploitation.

Par rapport à la saison 2023-2024, le nombre d'adhérents est en augmentation (+ 66 soit + 4.5%), dépassant nettement le nombre d'adhérents d'avant Covid (1367 pour la saison 2018-2019). Le montant des participations aux ateliers et des stages est en augmentation significative (+ 39 K€ soit + 7.8%).

## Comparatif des adhésions et participations sur les trois dernières saisons

	Saison 2022-2023	Saison 2023-2024	Saison 2024-2025
<b>Adhérents</b>	1 345	1 475	1 541
<b>Participations aux activités K€</b>	409	480	517
<b>Participations stages K€</b>	19	22	24
<b>Total participations K€</b>	428	502	541

Les équipes ont œuvré pour le développement des ateliers et des projets socio-culturels (voir les détails dans le rapport d'activités). Des départs et des recrutements d'animateurs techniciens ont accompagné ces actions.

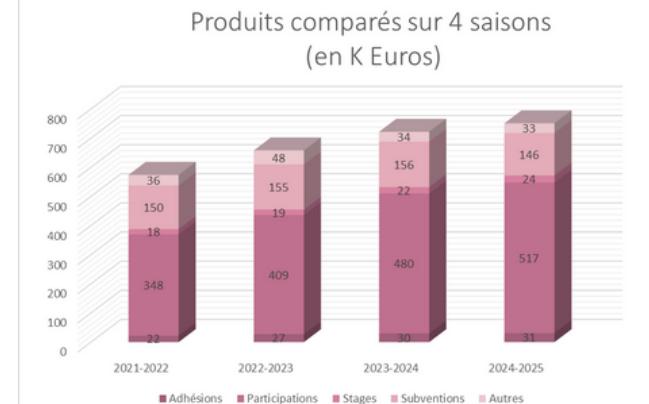
La Mairie de Ville-d'Avray a continué à soutenir les développements et les projets de la Maison Pour Tous.

L'ensemble de ces éléments se reflète dans les comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 31 août 2025.

## 1. LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024-2025

### A. Le compte de résultat

Les produits totalisent 751 364€ comparés à 722 324€ en 2023-2024 et se répartissent comme suit :



Par rapport à la saison 2023-2024, les tarifs ont été augmentés de 2% en ligne avec l'augmentation des coûts liés à l'inflation. La réduction famille nombreuse (-15%) de même que la réduction à partir de la deuxième activité (-5%) ont été maintenues.

Dans ce contexte, les participations aux ateliers de 517 K€ reflètent l'augmentation du nombre des adhérents ainsi que l'attractivité de l'offre (nouvelles activités, nouveaux animateurs).

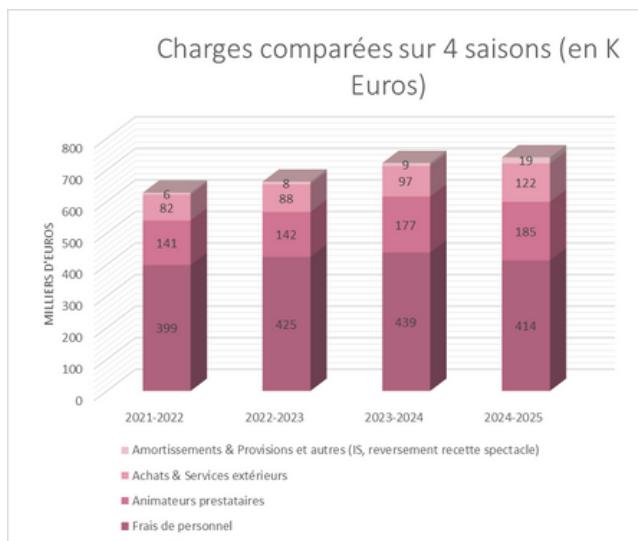
Pendant les congés scolaires, des stages enfants mais aussi des stages adultes prolongeant les ateliers à l'année ont pu être organisés pour un montant de 24 K€.

Les montants des subventions municipale et départementale octroyées au titre de l'année 2025 se sont élevés respectivement à 120 K€ et 15 K€, conformément à la demande formulée par la Maison Pour Tous.

Il a également été octroyé en 2025 une subvention de 10K€ pour la coordination des activités de la Maison Forestière. Compte tenu du décalage des travaux, la subvention a été inscrite en fonds dédiés pour la partie couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 août 2025 (6 667€) et en produits constatés d'avance pour la période courante jusqu'au 31 décembre 2025 (3 333€).

Le montant Autres de 33 K€ comprend, notamment, les remboursements de fournitures par les adhérents, les recettes de spectacles, les produits financiers.

Les charges s'élèvent à 740 288€, comparées à 721 829€ en 2023-2024 et se décomposent comme suit :



Les frais de personnel diminuent de 25K€ par rapport à la saison précédente, diminution provenant :

- De la baisse des départs et donc indemnités versées à cette occasion
- Du décalage entre les départs et les recrutements
- D'un arrêt maladie de longue durée.

Et en dépit d'une augmentation générale prévue par la convention collective de 2% au 1/1/2025.

Le poste prestataires (ateliers et stages) évolue modérément par rapport à la saison passée (+7K€), légère augmentation des heures d'ateliers et quelques ajustements de tarifs horaires.

L'augmentation des Achats et Services extérieurs (+28 K€) traduit l'effort d'équipement des ateliers et des services administratifs ainsi que des coûts d'entretien des matériels ou encore de rénovation des salles. Ce poste inclut également le coût des nouveaux projets socio-culturels, couvert en grande partie par des subventions spécifiques.

Compte tenu de ces éléments de produits et de charges pour l'exercice 2024-2025 :

- le résultat d'exploitation hors produits financiers et impôts est légèrement positif (+1 347€) en amélioration de 7 940€ par rapport à la saison précédente
- le résultat net ressort à +11 076€ après prise en compte des produits financiers (+11 806€) et des impôts correspondants (-2 077€).

## B. Les contributions volontaires en nature

Aux produits et charges de l'exercice, il faut ajouter les contributions volontaires en nature qui, dans le cas de la Maison Pour Tous, représentent essentiellement les heures consacrées aux activités par les bénévoles.

Pour 2024-2025, le montant de ces contributions s'élève à 61 170€ correspondant à 3 551 heures de bénévolat, valorisées à 17.23€/h soit le taux horaire du SMIC augmenté des charges patronales. Le nombre d'heures de bénévolat est en hausse par rapport à l'exercice précédent (+125h) :

- l'augmentation des heures de bénévolat des activités (+90h) provient, pour l'essentiel, de l'intégration de l'activité Apprentissage du français et des clubs.
- par ailleurs, les heures consacrées à la gestion de la Maison Pour Tous par les membres du bureau et les administrateurs sont en légère hausse (+35h).

## C. Le bilan

Après les investissements réalisés durant l'exercice précédent pour les ateliers, les investissements de la saison 2024-2025 ont été concentrés sur l'administration avec le renouvellement d'ordinateurs (3 346€).

La trésorerie disponible de 554 K€ correspond aux fonds propres après intégration du résultat de l'exercice (195 K€), à la provision pour indemnité de fin de carrière (79 K€), aux fonds dédiés (+7K€, subvention Maison Forestière non utilisée), au montant déjà encaissé pour les inscriptions de la saison 2025-2026 (277k€) et après déduction des immobilisations et de la variation des dettes et créances courantes.

Dans les résolutions qui seront soumises à votre vote, il vous sera proposé d'affecter le résultat de l'exercice de 11 076€ au Fonds associatif sans droit de reprise.

## 2. PERSPECTIVES

Fort des résultats encourageants constatés depuis le début de la saison 2025-2026, le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'ensemble de la nouvelle saison devrait enregistrer une hausse sensible par rapport à celui de l'exercice 2024-2025.

Depuis trois ans, toute l'équipe s'est pleinement mobilisée pour redresser, dynamiser et réinventer notre Maison grâce au soutien constant de la Mairie de Ville-d'Avray.

S'appuyant sur un partenariat solide avec les différents services de la Mairie, nous réaffirmons notre engagement à développer notre mission socio-culturelle au service de tous. Ce projet commun repose sur l'octroi d'une subvention de fonctionnement, de subventions en fonction des projets ainsi que sur la mise à disposition de locaux, indispensables à nos activités.



*Atelier Arts plastiques enfants*

### Gala de danse de fin d'année



# MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels  
Exercice clos le 31 août 2025

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY  
Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 août 2025

## **MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY**

Siège Social : Place Charles de Gaulle - 92410 Ville d'Avray  
Association  
N° Siret : 30239491100010

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels**  
Exercice clos le 31 août 2025

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY  
Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 août 2025

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale,  
Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY  
Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 août 2025

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous nous sommes assurés du correct rattachement sur l'exercice des produits et des informations fournies sur le sujet à la page 8 de l'annexe des comptes annuels.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY

Comptes annuels  
Exercice clos le  
31 août 2025

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/ 08/ 2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/ 08/ 2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	2 160	2 160		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 720	32 299	2	4
Autres immobilisations corporelles	114 414	107 154	421	107
Immobilisations grevées de droit			7	7
Immobilisations en cours			260	263
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>151 309</b>	<b>141 613</b>	<b>9 696</b>	<b>11 386</b>
<b>Stocks en cours</b>				
Matières premières,approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances usagers et comptes rattachés	305		305	333
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Autres				
Valeurs mobilières de placement	82 340		82 340	73 175
Instruments de trésorerie	116 782		116 782	114 799
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	437 173		437 173	388 643
	5 855		5 855	8 332
<b>TOTAL (II)</b>	<b>642 456</b>		<b>642 456</b>	<b>585 281</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>793 765</b>	<b>141 613</b>	<b>652 151</b>	<b>596 667</b>
				<b>55 484</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2024 (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	183 581	183 086	495
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	11 076	495	10 581
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>194 657</b>	<b>183 581</b>	<b>11 076</b>
Provisions pour risques et charges	79 322	76 909	2 413
<b>TOTAL (II)</b>	<b>79 322</b>	<b>76 909</b>	<b>2 413</b>
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	6 667		6 667
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>6 667</b>		<b>6 667</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	276 877	233 277	43 600
Fournisseurs et comptes rattachés	9 704	7 602	2 102
Autres	36 592	45 298	- 8 706
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	48 333	50 000	- 1 667
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>371 506</b>	<b>336 177</b>	<b>35 329</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>652 151</b>	<b>596 667</b>	<b>55 484</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legsnets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dontennature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

## Compte de résultat association

Présenté en Euros

		Exercice clos le 31/08/ 2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/ 2024 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	561 931		561 931	522 481	39 450
Montants nets produits d'expl.	561 931		561 931	522 481	39 450
					7,55
<b>Autres produits d'exploitation</b>					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Cotisations					
Autres produits					
Reprise de provisions					
Transfert de charges					
Sous-total des autres produits d'exploitation		177 627	191 462	- 13 835	-7,23
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>		739 558	713 944	25 614	3,59
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)					
<b>Produits financiers</b>					
Departicipations					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
<b>Total des produits financiers (III)</b>		11 806	8 380	3 426	40,88
<b>Produits exceptionnels</b>					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>					
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>		751 364	722 324	29 040	4,02
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		751 364	722 324	29 040	4,02

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/ 08/ 2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/ 08/ 2024 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	39 446	32 996	6 450	19, 55
Services extérieurs	27 192	16 337	10 855	66, 44
Autres services extérieurs	239 392	224 722	14 670	6,53
Impôts, taxes et versements assimilés	7 401	10 716	- 3 315	-30,94
Salaires et traitements	306 073	323 565	- 17 492	-5,41
Charges sociales	97 313	103 583	- 6 270	-6,05
Autres charges de personnels	3 518	978	2 540	259,71
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	5 127	5 672	- 545	-9,61
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions	2 413		2 413	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 667		6 667	N/S
Autres charges	499	563	- 64	-11,37
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>735 041</b>	<b>719 132</b>	<b>15 909</b>	<b>2,21</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)	3 170	1 405	1 765	125,62
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Défauts négatifs de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	2 077	1 292	785	60, 76
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>740 288</b>	<b>721 829</b>	<b>18 459</b>	<b>2,56</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>11 076</b>	<b>495</b>	<b>10 581</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>751 364</b>	<b>722 324</b>	<b>29 040</b>	<b>4,02</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>61 170</b>	<b>57 874</b>	<b>3 296</b>	<b>5,70</b>
<b>Charges</b>				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				

	Exercice clos le 31/ 08/ 2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/ 08/ 2024 (12 mois)	Variation	%
.Prestations				
.Personnel bénévole	61 170	57 874	3 296	5,70
<b>Total</b>	<b>61 170</b>	<b>57 874</b>	<b>3 296</b>	<b>5,70</b>

## Annexes Associations 2025

### PREAMBULE

En application de l'article 431-2 du règlement ANC n° 2018-06 applicable aux associations, fondations , il est rappelé :

- une description de l'objet social de l'entité ;

Cette Association a pour vocation de favoriser le développement culturel, intellectuel, artistique et physique, l'autonomie et l'épanouissement de ses membres par la pratique d'ateliers spécialisés et de stages et l'organisation de manifestations culturelles (festivals, théâtre, concerts...), artistiques (expositions, ...) et de loisirs.

Ainsi, elle contribue à la cohésion sociale en étant à l'écoute des besoins et attentes de la population tout en permettant à ses membres d'être acteurs de la vie sociale et culturelle de la ville.

La MPTVA adhère sans réserve aux valeurs de l'éducation populaire : coopération, co- élaboration, solidarité, laïcité, et ouverture culturelle, en participant à un projet social visant à l'émancipation de l'individu, en promouvant la citoyenneté pour permettre à chacun d'être acteur responsable au sein de la société et en valorisant les initiatives individuelles.

- une description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La MPTVA constitue un élément important de la dimension sociale et culturelle de la Ville. Elle a pour principales missions :

contribuer à offrir à tous, sans discrimination, l'accès à l'éducation et à la culture  
- favoriser l'autonomie et l'épanouissement de chacun  
- développer le transfert de savoirs et d'expérience entre les générations promouvoir les actions en direction des jeunes et avec eux  
participer au développement culturel de Ville d'Avray et des communes voisines, en partenariat avec la Municipalité et tout autre partenaire public.

La programmation socioculturelle s'articule autour de trois grandes thématiques : la solidarité, le soutien à la jeune création et le développement durable.

De nombreux événements rythment l'année :

- des expositions ponctuées de différents temps d'animations et de médiations,
- l'accueil et l'accompagnement de résidences d'artistes pour la création de spectacles,
- des manifestations thématiques.

-Description des moyens mis en œuvre :

La MPTVA propose au public des activités dans les domaines culturel, artistique, social, sportif, économique et de loisir, dans le cadre d'installations et de manifestations diverses avec le concours d'animateurs salariés ou bénévoles et de prestataires avec le concours d'un personnel administratif permanent.

Les moyens mis à disposition de la Maison pour Tous par la Commune sont les suivants :

- Locaux mis à disposition de façon permanente aux activités de l'association :  
Environ 570 m<sup>2</sup> au Colombier valorisés pour 552 672 E.

- Prêt de salle de spectacles ( théâtre, cinéma, loge ) pour une valeur de 23 345 E et la salle polyvalente estimée à une valeur de 43 632 E.

La valeur globale retenue est de 619 649 E .

Une liste des locaux utilisés conjointement par la Commune et l'association ou affectés entre l'association et d'autres acteurs associatifs ou institutionnels ont été détaillés dans la convention .

L'exercice social clos le 31/08/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 652 151 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 11 075,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration .

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN PASSIF

L'association a comptabilisé les règlements des adhérents des mois de juin, juillet et aout 2025 concernant la saison 2024-2025 en avances et acomptes ; ils s'élèvent à 276 876.65 E.

Sur l'exercice précédent, ils représentaient 232 699.40 E.

### AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Les produits sont principalement composés des :

- Subventions : octroyées par les financeurs sur la base d'une année calendaire
- Participations et cotisations des adhérents se rapportant à une saison donnée

Les produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices de façon à ne rattacher que les produits relatifs à l'exercice

La subvention est enregistrée lors de son octroi avec un retraitement pour la partie post clôture en produits constatées d'avance à hauteur de 48 333.33 E.

L'effectif en équivalent temps plein est de 9 personnes,

Désormais l' OPCO UNIFORMATION règle directement aux organismes les formations suivies ou rembourse l'association, le remboursement est alors directement déduit du compte de charges, soit un solde nul .

Ces formations sont suivies extra comptablement et mentionnées en annexe.

Le montant des formations suivies en 2024.2025 s'élève à :

- 300 E formation SSIAP recyclage
- 4000 E prise de parole
- 876 E sécurité au travail avec l'acms pour soins 1er secours

Ces 3 formations d'un montant global de 5 176 E ont donc été directement réglées ou remboursées par l' OPCO

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément au nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020.

Le règlement n° 99-01 adopté le 16 février 1999 par la Comité de la réglementation comptable « relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations », a force obligatoire pour toutes les associations (et fondations) soumises, par des dispositions législatives ou réglementaires, à l'obligation d'établir des comptes annuels (arr. 8 avril 1999, JO 4 mai).

Le plan comptable des associations est une adaptation du plan comptable général tel qu'il résulte en dernier lieu du Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié du Comité de la réglementation comptable aux principes définis par le PlanComptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture duplan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

## PRINCIPALES MÉTHODES D'EVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Amortissement et dépréciation de l'actif:

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après.

L'engagement comptabilisé au 31 août 2025 est de 79 322 euros et tient compte des éléments suivants :

-analyse de l'ensemble de la population (professeurs et permanents)

-âge de départ à la retraite de 65 ans

-hypothèses de probabilité que les salariés restent au sein de l'association jusqu'à l'âge de la retraite donc taux variable selon l'âge de chaque salarié

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les valorisations des bénévoles sont enregistrées dans le tableau intitulé "évaluation des contributions volontaires par nature" en pied du compte de résultat.

Les heures effectuées par les membres bénévoles sont valorisées sur la base du smic horaire de l'année 2025, soit 17.23 euros chargé. Les temps passés des bénévoles et des membres du bureau ont été intégrés et représentent 3 551 h et une valeur de 61 170 euros

## Annexes Associations 2025 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 160			2 160
Immobilisations corporelles	157 560	3 437	11 863	149 134
Immobilisations financières	15			15
TOTAL	159 735	3 437	11 863	151 309

## Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres immobilisations incorporelles	2 160			2 160
TOTAL I	2 160			2 160
Autres immobilisations corporelles	146 190	5	11 863	139 454
TOTAL II	146 190	127	11 863	139 454
TOTAL GENERAL (I+II)	148 350	5 127	11 863	141 614
		127		

## Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances del'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	305	305	
Autres créances	82 340	82 340	
Charges constatées d'avance	5 855	5 855	
TOTAL	88500	88500	

## Annexes Associations 2025 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise Dont générosité du public	183 086	495			183 581
Fonds propres avec droit de reprise Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation Dont générosité du public					
Réserves Dont générosité du public					
Report à nouveau Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice Dont générosité du public	495	-495	11 076		11 076
Situation nette	183 581	0	11 076		194 657
Situation nette dont générosité du					
Fonds propres consomptibles Dont générosité du public					
Subventions d'investissement Dont générosité du public					
Provisions réglementées Dont générosité du public					
TOTAL	183 581	0	11 076		194 657
TOTAL dont générosité du public					

### Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						6 667	
TOTAL						6 667	

Sur l'exercice 2025 ; il a été octroyé à la MPT une subvention de 10 000 € pour la coordination des activités de la maison forestière.

Au 31.08.25 , compte tenu du décalage des travaux , cette subvention se rattachant à la période du 1/1/2025 au 31/8/2025 a été inscrite en fonds dédiés à hauteur de 6666.66 € pour permettre le suivi des charges affectées à cette subvention qui démarreront sur le prochain exercice.

Cette comptabilisation respecte ce qui est préconisé au niveau des normes comptables.

Le solde de cette subvention au titre de la période du 1/9 au 31/12 /2025 est enregistré en produits constatés d'avance du fait qu'il ne se rattache pas à l'exercice courant .

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	76 909	2 413		79 322
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL (II)</b>	76 909	2 413		79 322
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	76 909	2 413		79 322
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				
		2 413		

#### Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 704	9 704		
Dettes fiscales et sociales	36 592	36 592		
Dettes sur immobilisations	276 877	276 877		
Autres dettes	48 333	48 333		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	371 506	371 506		

#### Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 347
Dettes fiscales et sociales	14 166
Autres dettes	5 000
<b>TOTAL</b>	23 514

## Annexes Associations 2025 (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Subventions d'exploitation

## Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non cadres	7	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>0</b>

## Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5120 E.

# MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 août 2025

CALISSEO

SIEGE SOCIAL : 20, AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92200 NEUILLY SUR SEINE  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE DE COMMISSARIATAUXCOMPTE  
CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS NANTERRE 503 418 428

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY

Rapport spécial Exercice  
clos le 31 août 2025

## MAISON POUR TOUS VILLE D'AVRAY

Siège Social : Place Charles de Gaulle - 92410 Ville d'Avray  
Association  
N° Siret : 30239491100010

### Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 août 2025

MAISON POUR TOUS  
VILLE D'AVRAY  
Rapport spécial Exercice  
clos le 31 août 2025

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 aout 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

---

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait, à Neuilly sur Seine, le 22 janvier 2026,

Le commissaire aux comptes



C A L I S S E O

ISABELLE ARRIBE

---



## REMERCIEMENTS

Toute l'équipe de la Maison Pour Tous tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de cette année !

---

**Suivez-nous**

[www.mptva.com](http://www.mptva.com)

